

**BOIVIN, FRANÇOIS**, maître charpentier, le premier bâtisseur d'églises dont il soit fait spécifiquement mention en Nouvelle-France, né à Saint-Laurent, dans le diocèse de Rouen, en 1612 ou 1616, mort vers 1675–1676.

François Boivin vint au Canada avant 1639 avec deux de ses frères, Charles et Guillaume, également charpentiers et donnés des Jésuites (Charles passa à la mission huronne de Sainte-Marie à titre d'architecte en 1640). François reçut du père Buteux une concession de terrain au cap de la Madeleine le 1<sup>er</sup> juin 1649.

En 1649, François Boivin figure à Trois-Rivières comme principal signataire d'un contrat daté du 24 juin pour la couverture d'une église paroissiale à cet endroit. Ce contrat, conclu entre « François Boivin, Maître-charpentier » et « honorable homme JEAN Bourdon, procureur et commis general de la Communauté de la Nouvelle France », est la plus importante preuve documentaire que nous possédions au sujet des méthodes de construction en usage à Québec, dans la première moitié du xvii<sup>e</sup> siècle. Les dimensions de l'église à recouvrir (dimensions plutôt remarquables, soit 90 pieds de longueur sur 27 de largeur, avec une abside arrondie et flanquée de chapelles formant transept) sont indiquées, comme le sont aussi les dimensions des divers chevrons, poutres, solives, etc., dont devait se servir Boivin. Le charpentier devait fournir le bois lui-même et le livrer à pied d'œuvre ; il suivit probablement la vieille coutume des constructeurs, coutume qui a survécu même jusqu'au xx<sup>e</sup> siècle pour la construction des granges et qui consistait à couper et à façonner les diverses pièces à l'endroit même où gisaient les arbres abattus, puis à les assembler toutes à la fois au moyen de chevilles et d'encoches. En tant qu'artisan bien au courant des méthodes traditionnelles, il n'avait besoin ni de plans ni de dessins et aucun n'est mentionné – mais il est dit que le travail sera inspecté pour s'assurer qu'il est conforme « à l'art de la charpenterie » par « des gens qui s'y connaissent en ces matières ». Il devait recevoir pour sa peine une rémunération de 1 620#, « et en outre Bourdon promet de fournir six barils de farine pendant l'exécution des travaux. » Enfin,— et ceci est vraiment typique de l'époque de la Colonisation – « Monsieur le Gouverneur a promis que ledit Boivin et un de ses hommes n'auront pas à monter la garde durant lesdits travaux ». Nous ne savons rien de plus au sujet de l'église ; la première église paroissiale de Trois-Rivières n'a été définitivement construite qu'en 1664 et elle était toute en bois et beaucoup plus petite que celle de 1647.

D'après le recensement de 1666 et celui de 1667, François Boivin vécut sur la côte de Beaupré avec son neveu Pierre, que Boivin, qui était veuf, avait choisi comme héritier, et la femme de ce dernier, Thiennette Fafard, âgée de 14 ans. Il semble bien que ce foyer n'était pas très heureux, puisque François Boivin fit devant le notaire québécois Romain BECQUET, le 27 janvier 1675, un testament par lequel il déshéritait son neveu et laissait ses biens à l'Hôtel-Dieu. Après la mort de Boivin, survenue entre le 27 janvier 1675 et le 15 octobre 1676, son neveu contesta le testament et eut gain de cause.

AJQ, Greffe de Romain Becquet, 27 janvier 1675 ; Greffe de Pierre Duquet, 15 octobre 1676.— AJTR, Greffe de Séverin Ameau, 1<sup>er</sup> juillet 1664.— ASQ, Séminaire, VI : 23.— A. Godbout, *Origine des familles canadiennes-françaises, extrait de l'État civil français : 1<sup>ère</sup> série* (Lille, 1925), 27.— Alan Gowans, *Church architecture in New France* (Toronto, 1955), 19–21.— A. E. Jones, "8endake Ehen" or Old Huronia, *PAO Annual Report*, V (1908).— Wilfrid Jury et Elsie McLeod Jury, *Sainte-Marie among the Hurons* (Toronto, 1954), 50.— Les Frères Boivin, *BRH*, XLVII (1941) : 309.

Bibliographie générale

© 1966–2025 Université Laval/University of Toronto